



UNICEF Maroc lance un Appel à consultation Pour le Projet « Développement de modèles innovants de services préscolaires dans les régions à faible densité géographique »

Contexte

Le Maroc s'est engagé depuis 2018 dans le programme de généralisation de l'accès à une éducation préscolaire de qualité à horizon de 2027. Grâce à l'engagement des différents acteurs et prestataires de services, le pays a réussi à augmenter de manière significative le nombre d'enfants préscolarisés, avec un taux de préscolarisation des enfants ayant atteint 76% en 2023.

L'enjeu majeur au Ministère de l'Éducation, du Préscolaire et des Sports (MENPS) demeure l'amélioration du taux de préscolarisation chez les catégories les plus vulnérables et particulièrement les enfants issus des régions à faible densité géographique afin de délivrer des services éducatifs, inclusifs et équitables pour tous les enfants.

Pour répondre à ce défi, plusieurs modèles de services préscolaires existent et ont été expérimentés dans plusieurs pays dont les trois modèles suivants :

Services préscolaires itinérants : Le modèle se base sur un éducateur équipé d'une mallette pédagogique qui se déplace pour assurer la préscolarisation des enfants. L'enseignement a lieu dans un espace familial ou communautaire. Il s'agit d'une séance de 3 / 4 heures, deux à trois fois par semaine.

Une collaboration avec les autorités locales et la société civile est indispensable pour sélectionner les éducateurs/animateurs, mobiliser les familles et assurer le volet logistique.

Préparation accélérée (cycle de rattrapage) : Il s'agit d'un cycle intensif de 3 mois avant l'entrée au primaire pour les enfants non préscolarisés et âgés de 5 ans. Ce modèle peut avoir lieu durant les vacances scolaires dans les écoles ou dans des espaces communautaires aménagés. L'enseignement peut être assuré par des enseignants/éducateurs en congé moyennant une rémunération complémentaire.

Activités préscolaires réalisées par les parents isolés à la maison : Ce modèle se base sur l'engagement des parents dans les régions isolées ou nomades. Il consiste à accompagner et former les parents ayant un niveau scolaire requis pour enseigner leurs propres enfants. Ensuite, les doter progressivement des kits pédagogiques nécessaires (livres, jeux, jouets et guide parents) facilitant des activités ludiques et pédagogiques à mener. Des séances hebdomadaires/mensuelles de travail avec le groupe de parents identifié ont lieu pour transférer des compétences d'enseignement et des notions pédagogiques de base.

Sur la base de ces modèles, d'une étude réalisée par l'INDH avec l'appui de la Banque Mondiale en 2023 sur les services d'éducation de la petite enfance au bénéfice des populations isolées et d'une analyse documentaire approfondie/benchmark international, le consultant recruté mène sa réflexion en collaboration avec le MENPS, ses partenaires et l'UNICEF. Il conçoit, analyse et suit l'expérimentation de différents modèles et en particulier les trois modèles mentionnés plus haut pour proposer une offre de préscolaire équitable, de qualité et adaptée aux enfants dans les zones en question d'une part et d'une autre part réfléchir sur un modèle de financement de ces modèles selon la nature des cibles et leurs familles.



Objectif général :

Accélérer les progrès vers un enseignement préscolaire universel au Maroc à travers la mise en place de modèles innovants et ciblant les enfants vulnérables dans les régions à faible densité.

Objectifs spécifiques :

- Analyser différents modèles en vue de les structurer selon l'analyse de la situation des enfants vivant dans des zones enclavées : habitats dispersés, familles nomades, ...
- Expérimenter un modèle de services préscolaires itinérants basé sur des éducateurs itinérants / des centres itinérants dans 2 régions, et l'étendre progressivement par la FMPS et la Fondation Zakoura (FZ) afin de toucher près de 1000 enfants,
- Expérimenter un modèle de services préscolaires de rattrapage basé sur la préparation accélérée à l'école dans des communautés isolées dans 2 régions, et l'étendre progressivement par la FMPS et FZ afin de toucher près de 1000 enfants,
- Expérimenter un modèle de services préscolaires à domicile réalisé à travers un accompagnement des parents par des facilitateurs dans les communautés les plus isolées, et l'étendre progressivement,
- Expérimenter éventuellement un autre modèle qui ressort de l'analyse documentaire ou des rencontres avec les acteurs du terrain.

Résultats escomptés

- **Trois modèles répliquables au moins** de services préscolaires basés sur l'enseignement itinérant, les services de rattrapage accélérés et l'engagement des parents dans 2 régions cibles sont expérimentés et validés.
- **20 éducateurs sous tutelle de la FMPS et FZ** ont bénéficié d'accompagnement pour mettre en œuvre un programme innovant d'éducation préscolaire dans les régions à faible densité.
- **Les capacités de 100 parents d'élèves** au préscolaire sont renforcées pour assurer l'enseignement préscolaire de leurs propres enfants.
- **Un rapport de synthèse** intégrant un plan opérationnel de mise à l'échelle des modèles adoptés pour développer l'éducation préscolaire dans les régions à faible densité.

Régions cibles et calendrier des activités

Les régions cibles recommandées sont :

- L'Oriental : les familles en habitat dispersé et familles nomades
- Beni Mellal, essentiellement des familles vivant en habitat dispersé

Les activités démarreront en février 2024 et prendront fin en octobre/novembre 2024.

Orientations méthodologiques :

Il est proposé au consultant (à la consultante) une méthodologie de type croisée : analyse documentaire/ analyse de la littérature, des entretiens/réunions avec les décideurs au niveau central du MENPS, les équipes pédagogiques des unités du préscolaire gérées par la FMPS et la FZ et des focus groups avec les familles et avec un échantillon représentatif des animateurs et animatrices.

L'approche employée doit être axée sur les droits et respectant les normes de l'éthique de l'UNICEF.



Le déroulement de la consultation :

La consultation sera sous la supervision de l'Unité du préscolaire et l'UNICEF et sera suivie par un comité de pilotage constitué par le MENPS. A titre indicatif, les activités suivantes sont proposées pour guider le/la consultant (e) dans sa méthodologie et l'élaboration de son chronogramme de travail :

1. Revue documentaire en complément aux exemples présentés dans le contexte et l'analyse réalisée dans l'étude INDH sus mentionnée
2. Production d'outils/ grilles pour mener les entretiens/focus groups sur le terrain et les outils pour l'expérimentation
3. Entretiens/focus groups avec les parties prenantes¹ dans les régions ciblées par le programme²
4. Rédaction du rapport préliminaire provisoire de la mission qui propose trois à quatre modèles de préscolaire à mettre en œuvre dans les zones à faible densité
5. Formation des animateurs/animatrices
6. Mise en œuvre et suivi de l'expérimentation avec les acteurs du terrain
7. Restitution dans un atelier national
8. Rédaction du rapport final

Les livrables attendus et le calendrier prévisionnel

La consultation se déroulera en 100 Jours/Homme sur une période de 9 mois : de février 2024 à octobre/novembre 2024, suivant le calendrier provisoire ci-dessous.

Ce calendrier comprend les principales phases et les activités clés du processus de la consultation. Les délais indiqués sont provisoires et peuvent être revus selon l'état d'évolution de la consultation.

Une proposition détaillée d'échéancier tenant compte des différentes phases de la consultation doit être jointe à la note méthodologique détaillée (premier livrable). L'échéancier doit être adapté à la méthodologie spécifique proposée par le/la consultante, aux ressources disponibles et validé par l'UNICEF Maroc :

Mois 1	Production d'une note méthodologique détaillée et du chronogramme de la consultation Validation de la note méthodologique par le comité de pilotage
Mois 2	Analyse des modèles proposées dans le contexte des TDR Revue documentaire complémentaire au benchmark international réalisée dans l'étude sus mentionnée dans le contexte Entretiens/focus groups avec les parties prenantes
Mois 3	Adaptation de trois à quatre modèles du préscolaire dans les zones à faible densité au contexte marocain Présentation des modèles sélectionnés et de la méthodologie d'expérimentation au comité de pilotage Ajustement de la méthodologie et des outils de l'expérimentation si nécessaire
Mois 4/5/6/7	Formation des animateurs dans les deux régions ciblées sur les modèles sélectionnés Elaboration d'un chronogramme et d'une méthodologie d'expérimentation Expérimentation et suivi de sa mise en œuvre/son déroulement Ajustement du modèle selon les recommandations remontées du terrain

¹ Parties prenantes : les cadres pédagogiques et administratifs des unités du préscolaire gérées par la FMPS et la FZ , les parents et éducateurs et éducatrices ainsi qu'un échantillon d'ONG locales.

² AREF Beni Mellal Khénifra et AREF de l'oriental

Mois 7	Elaboration d'un modèle financier
Mois 8	Analyse des résultats de l'expérimentation (réussites et limites des modèles expérimentés)
Mois 9	Rapport final Restitution dans un séminaire national

Les livrables sont comme suit :

Livrables	Nombre de Jour/Homme	% de paiement
- Note méthodologique détaillée - Analyse documentaire complémentaire au benchmark réalisé dans l'étude sus mentionnée dans le contexte	15	10%
- Document descriptif et analytique de trois à quatre modèles du préscolaire dans les zones à faible densité sur la base d'un argumentaire validé par le comité de pilotage	20	20%
- Formation des animateurs qui vont mettre en œuvre les différents modèles du préscolaire dans les zones à faible densité	10	10%
- Elaboration du Protocol et des outils de l'expérimentation des modèles sélectionnés - Suivi de l'expérimentation et capitalisation des réussites et des limites des modèles expérimentés	30	30%
- Développement d'un modèle de financement	15	15%
- Rapport final et animation du séminaire national de présentation des modèles	10	15 %
TOTAL	100 jours	100 %

Les parties prenantes de la consultation

Unité centrale du préscolaire du préscolaire, UNICEF, FMPS et la Fondation Zakoura

Le profil recherché

Un.e consultant.e national.e/international.e disposant d'une expérience avérée en Education et en particulier dans le domaine du préscolaire et du développement de la petite enfance.

Qualifications et compétences

- Exigence minimale : Diplôme supérieur en sciences sociales ou sciences de l'éducation ou tous diplômes similaires
- Exigence minimale : Connaissance du secteur de l'éducation au Maroc, et expérience de travail avec les partenaires institutionnels et de la société civile.



- La maîtrise de la langue française est requise
- Atout : Maîtrise de l'arabe

Expérience professionnelle générale

- Expérience de plus de 15 ans dans le domaine de l'éducation
- Capacités de rédaction, d'analyse et de synthèse confirmées ; excellentes capacités de communication et capacités d'adaptation aux différents groupes cibles.
- Capacités confirmées en gestion de projet et en animation d'ateliers avec les cadres pédagogiques, la communauté et avec les jeunes.

Dossier de l'offre « consultant individuel »

Cet appel à consultation est ouvert aux consultants individuels nationaux et/ou internationaux. Le consultant.e sera recruté.e sur la base d'un contrat de prestations de services conclu avec le bureau de l'UNICEF au Maroc. Le dossier de l'offre doit comprendre une offre technique et une offre financière.

Offre technique

- Note méthodologique reflétant le contexte et le draft du plan de travail.
- CV du consultant
- Copie des diplômes

Offre Financière

Le consultant.e devra fournir une offre financière détaillée incluant tous les frais pour compléter l'ensemble du projet (taux journaliers, frais de déplacement, coût des voyages... et toute autre charge liée à la réalisation des prestations).

N.B : Les honoraires devraient être en montant brut et la déclaration des impôts est à la charge du consultant.e.

Tous ces documents doivent être attachés sur le système lors de la soumission.

Le délai de candidature est fixé au 30 janvier 2024

******Tout dossier incomplet sera considéré comme irrecevable******

EVALUATION DES OFFRES

L'évaluation finale des offres sera faite en fonction d'une pondération des Critères d'évaluation Technique et Financière.

Evaluation de l'offre technique (pondération de 80% de la note globale)

Un score technique (St) avec un maximum de 100 points est attribué à la proposition technique,

Une offre qui ne répond pas aux critères d'éligibilité des TdRs ou qui n'atteint pas le seuil technique minimal de qualification de 70 points sur 100 sera rejetée à l'issue de cette première étape.

Les candidat-e-s retenu-e-s peuvent être invité-e-s à un entretien pour une nouvelle évaluation technique.



Le score technique (St) sera attribué selon le tableau ci-dessous :

EVALUATION TECHNIQUE (max. 100 points)	
Réponse globale (10 points)	
Compréhension des tâches, des objectifs, de l'exhaustivité et la cohérence de la proposition	10
Méthodologie et approche proposée (40 points)	
Qualité de l'approche proposée / méthodologie	30
Qualité du plan de travail proposé	10
Profil du candidat / Capacité technique (50 points)	
La pertinence du Profil et de l'expérience du consultant avec des projets similaires et selon les qualifications requises	25
La qualité et la pertinence de l'expérience professionnelle antérieure	15
Les références	10
EVALUATION TECHNIQUE - Total des Points	100

Evaluation de l'offre financière (pondération de 20% de la note globale)

La proposition financière de l'offre économiquement la moins chère (Om) appréciée en fonction du prix Global et de la cohérence dans la décomposition du prix global recevra **un score financier (Sf)** de 100 points. Les scores financiers des autres offres (F) seront calculés selon la formule suivante :

$$\mathbf{Sf = 100 \times Om/F}$$

Om : l'offre économiquement la moins chère

F : Prix de l'offre

Evaluation Finale de l'offre globale

L'évaluation finale de l'offre sera faite en fonction d'une pondération des Critères d'évaluation Technique et Financière :

Le **score technique (St)** et le **score financier (Sf)** de chaque offre seront combinés en **un score global (Sg)** par offre selon la répartition suivante :

$$\mathbf{St = 80\% \text{ de la note globale}}$$

$$\mathbf{Sf = 20\% \text{ de la note globale.}}$$

Le score global attribué aux offres permettra un classement des offres par l'application de la formule suivante, qui déterminera l'offre la meilleure au regard des critères de sélection proposés pour la mission :

$$\mathbf{Sg = (St \times 80\%) + (Sf \times 20\%)}$$



Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu le score global (Sg) le plus élevé.

Soumission des Offres

Pour soumettre votre candidature, veuillez utiliser le lien suivant

<https://secure.dc7.pageuppeople.com/apply/671/gateway/Default.aspx?c=apply&sJobIDs=569003&SourceTypeID=796&sLanguage=en-us>



Pour avoir plus d'information sur les Termes de Référence ou pour toute question concernant cette consultation, veuillez vous adresser à Mme Yasmine SMIRES ysmires@unicef.org

UNICEF is committed to diversity and inclusion within its workforce, and encourages all candidates, irrespective of gender, nationality, religious and ethnic backgrounds, including persons living with disabilities, to apply to become a part of the organization.

UNICEF has a zero-tolerance policy on conduct that is incompatible with the aims and objectives of the United Nations and UNICEF, including sexual exploitation and abuse, sexual harassment, abuse of authority and discrimination. UNICEF also adheres to strict child safeguarding principles. All selected candidates will be expected to adhere to these standards and principles and will therefore undergo rigorous reference and background checks. Background checks will include the verification of academic credential(s) and employment history. Selected candidates may be required to provide additional information to conduct a background check.

Individuals engaged under a consultancy or individual contract will not be considered "staff members" under the Staff Regulations and Rules of the United Nations and UNICEF's policies and procedures and will not be entitled to benefits provided therein (such as leave entitlements and medical insurance coverage). Their conditions of service will be governed by their contract and the General Conditions of Contracts for the Services of Consultants and Individual Contractors. Consultants and individual contractors are responsible for determining their tax liabilities and for the payment of any taxes and/or duties, in accordance with local or other applicable laws.